



Rapport-avis

Orientation, reconversions, transitions professionnelles

Rapporteurs : Monsieur Jacques COUDSI – Monsieur Yves LE DOUJET

Président de la Commission : Monsieur Philippe ROLLET

Juin 2022

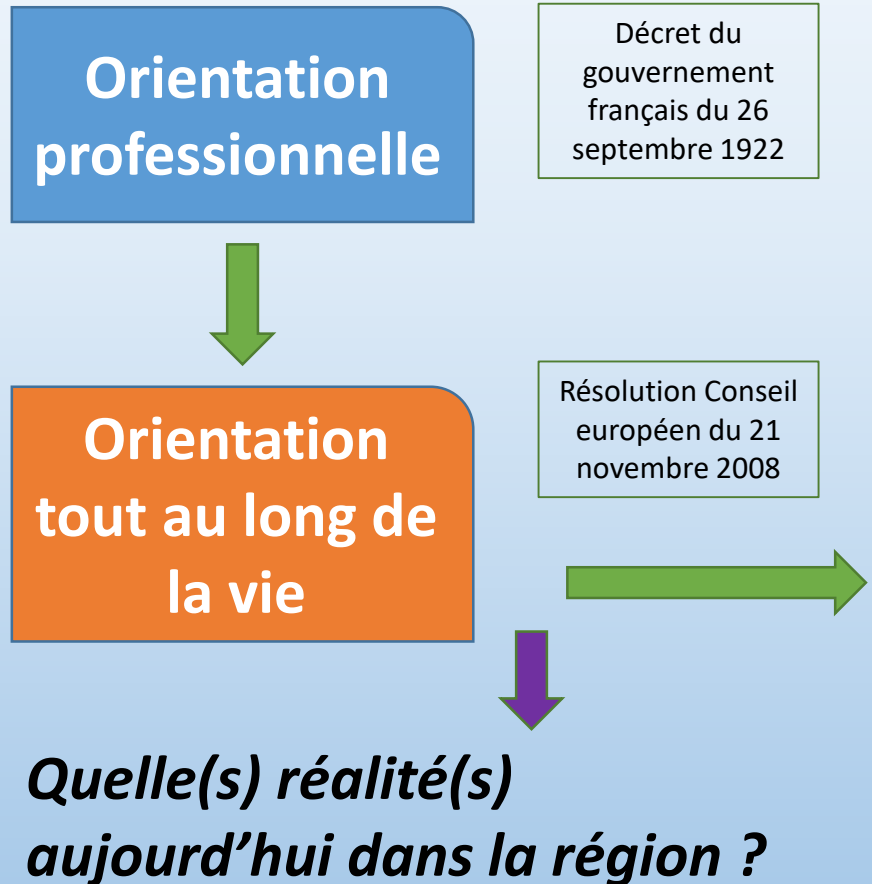
Plan de la présentation

1. L'orientation : des enjeux cruciaux.
2. L'orientation : de quoi parle-t-on ?
3. Choix et partis-pris du rapport-avis.
4. Aperçu des trois parties.
5. Les 15 préconisations-phares.

1- Des enjeux cruciaux

1. L'orientation est une question fondamentale, pour les jeunes et leurs familles mais aussi pour la société, le monde économique. En région Hauts-de-France, des enjeux sont importants :
 - donner aux élèves et à leurs familles toutes les conditions pour exercer des choix éclairés entre les différentes filières de formation, initiale, technologique, professionnelle,
 - renforcer l'accès à l'enseignement supérieur,
 - lutter contre les déterminismes de toute sorte, les différentes formes de décrochage.
2. La réorientation des actifs est aussi une question cruciale. Les besoins de reconversion professionnelle, de transition professionnelle sont énormes que l'on considère les besoins exprimés par les salariés, les besoins du monde économique et social, compte tenu de profondes mutations environnementales, économiques, industrielles.
3. Ce rapport est dans la continuité du rapport relatif à « La réforme de la formation professionnelle et à ses impacts en Hauts-de-France », de novembre 2019, et du rapport-avis « Combattre la pauvreté et les inégalités en Hauts de France », de mai 2021, en le complétant sur les inégalités d'accès à la formation et à l'emploi.

2. L'orientation : de quoi parle-t-on ?



Pour

- ✓ un **jeune** scolarisé, un étudiant, un apprenti, un jeune décrocheur...
- ✓ un **actif** en emploi ou privé d'emploi, un salarié en évolution professionnelle ou en reconversion professionnelle, une personne en situation d'handicap...

S'orienter vers quel **parcours** ? Menant à quel cursus scolaire ou universitaire, à quelle formation, à quel métier, à quel emploi ?

3. *Choix et partis-pris du projet de rapport-avis*

- Découverte d'une multiplicité d'approches, d'acteurs, de dispositifs : une diversité jugée incontournable, mais quelle cohérence ? quelles coordinations ? → La question de la **gouvernance**.

- Dès le début, le projet de souligner le rôle incontournable de **l'accompagnement** dans l'orientation : celle-ci ne se résume pas à de l'information, aussi excellente soit-elle (rapport Beauvois).

- Un autre fil rouge : la place déterminante de l'orientation dans la **lutte contre les inégalités**

- Quelles sont les parts respectives des **projets des personnes** et des **besoins collectifs et sociaux** (économie, entreprises, nation, territoires, etc.) ?

3. Choix et partis-pris du projet de rapport-avis

- ❑ Un rapport sur l'**orientation tout au long de la vie** :
 - une partie sur les **enjeux généraux et transversaux** de l'orientation tout au long de la vie ;
 - deux parties sur l'orientation des **jeunes** inscrits dans un cycle de formation initiale (secondaire ou supérieure), et sur l'orientation des **actifs** en emploi ou privés d'emploi (évolution ou reconversion professionnelle).

A notre connaissance, c'est la première fois qu'en France l'ensemble de l'orientation tout au long de la vie est traitée dans un document d'ensemble.

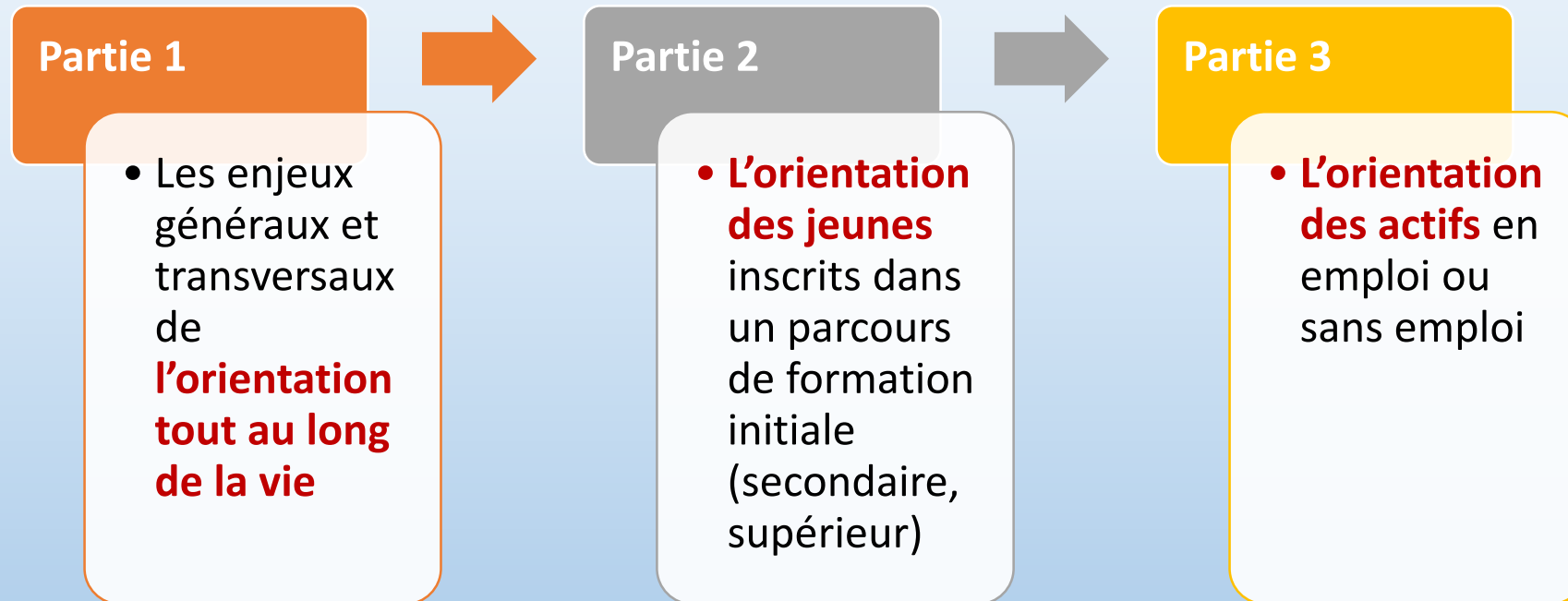
- ❑ Un rapport qui prend le parti d'**aller dans le concret** des dispositifs et de l'activité de différents acteurs : **dresser un état des lieux**, tester, évaluer, ne pas en rester au déclaratif.

3. Choix et partis-pris du projet de rapport-avis

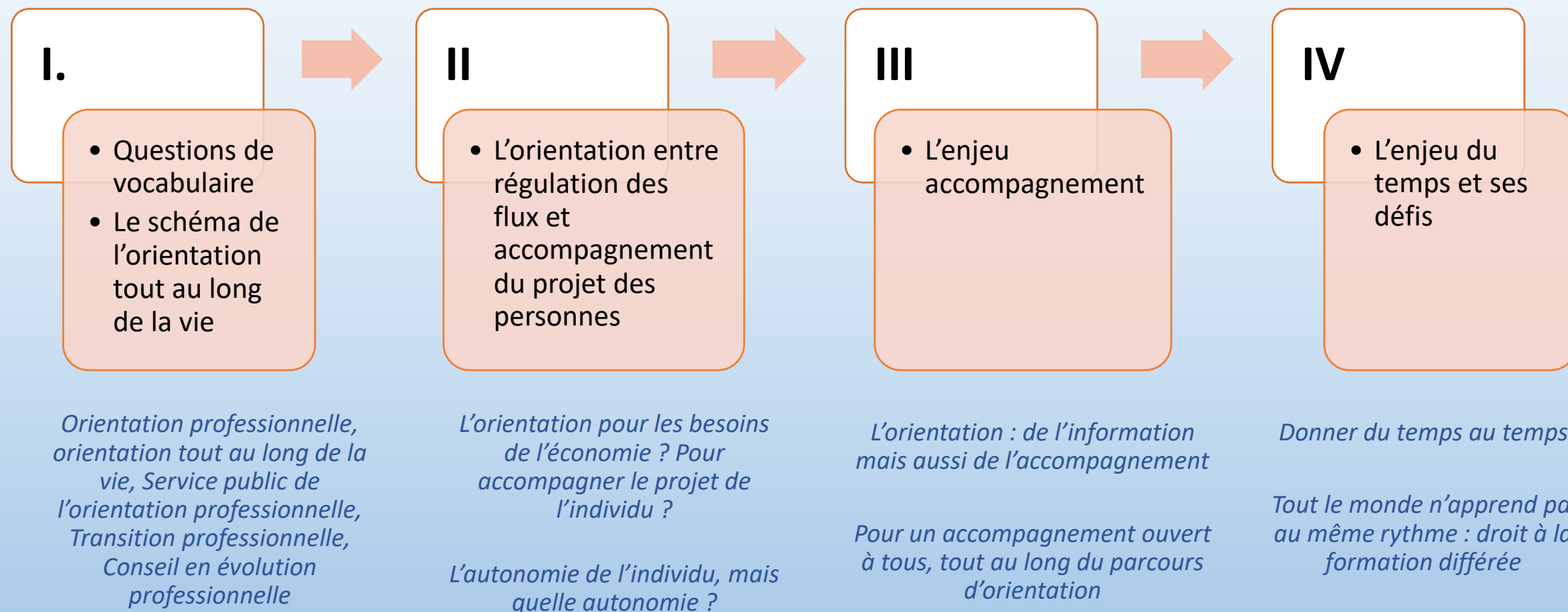
- ❑ Plus de cinquante **préconisations** inscrites dans le cours du rapport, au fur et à mesure qu'elles émergent des constats et des analyses, mais aussi **15 préconisations-phares** qui les synthétisent, placées en début de rapport.

- ❑ La volonté de **permettre au lecteur de lire prioritairement ce qui l'intéresse** et de sauter ou de parcourir rapidement ce qui l'intéresse moins, au moins dans un premier temps :
 - les parties 2 (les jeunes) et 3 (les actifs) composées de fiches ;
 - des pictogrammes repris du rapport sur la réforme de la formation professionnelle pour faciliter la lecture : « *Pour approfondir* », « *Ce qu'il faut retenir* », « *Préconisations* ».

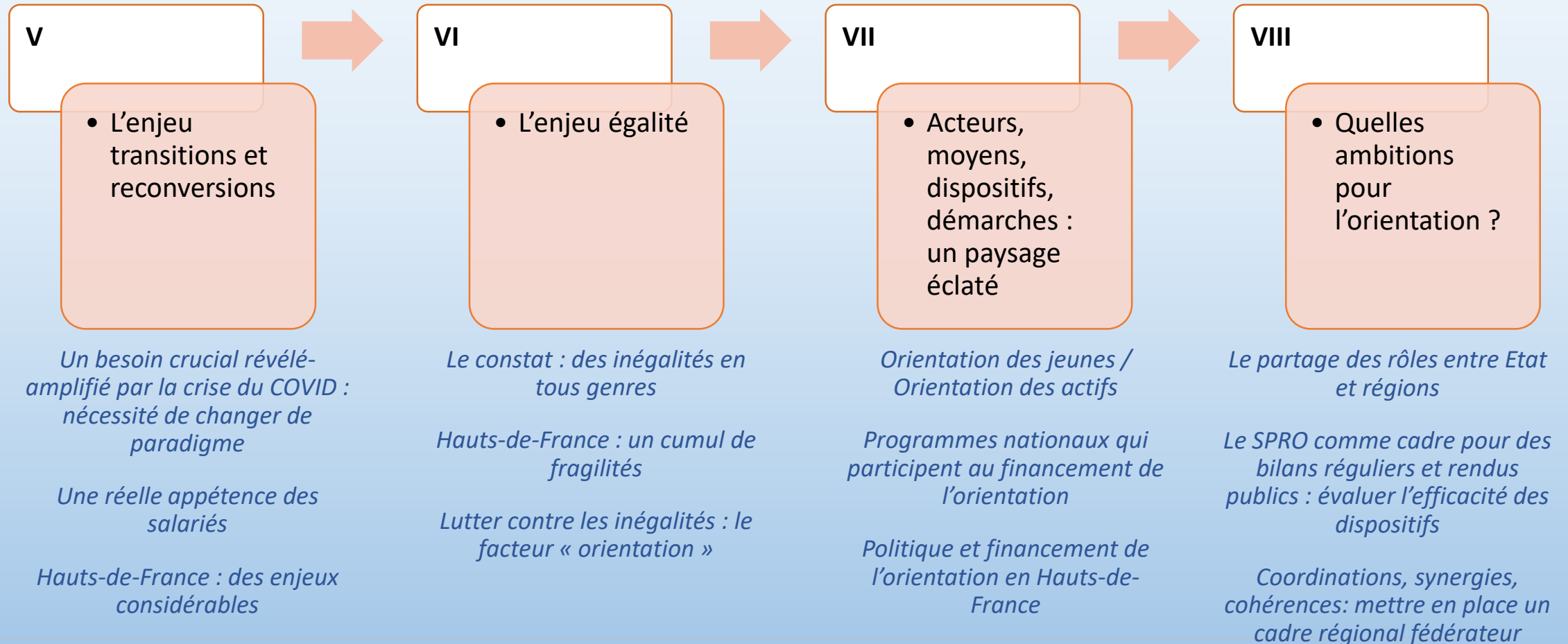
4. Aperçu du contenu du rapport-avis



4. Aperçu : Les enjeux généraux et transversaux (1)



4. Aperçu : les enjeux généraux et transversaux (2)



4. Aperçu : l'orientation des jeunes (1)



Le rôle primordial de l'Education nationale

Collège, lycée : les acteurs de l'orientation – L'importance du lien avec les familles

*Une démarche qui doit être améliorée, des moyens renforcés
L'orientation : l'affaire de tous*

*Deux portes d'entrées :
seconde professionnelle (vers le bac Pro) ou CAP*

L'orientation vers l'apprentissage et Prépa apprentissage

Des choix dictés par l'origine sociale et difficilement réversibles

Le décrochage scolaire et les NEETs en Hauts-de-France

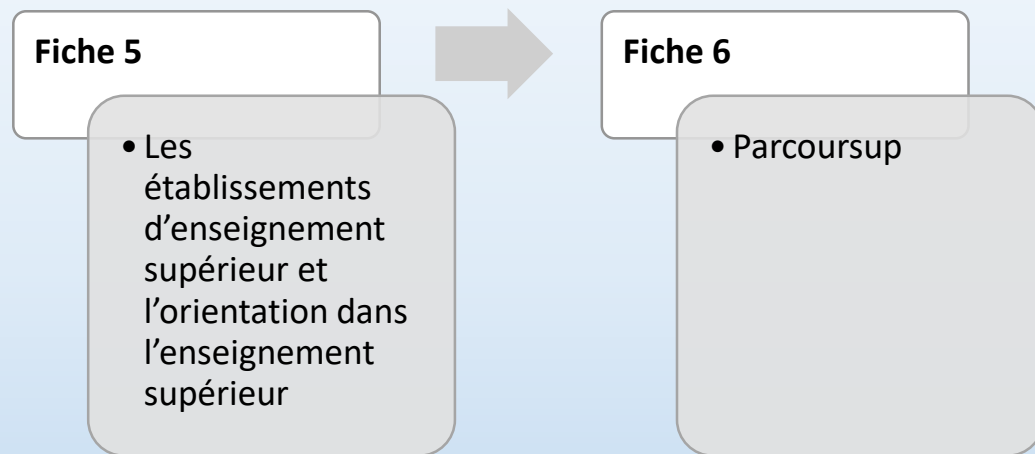
L'obligation de formation entre 16 et 18 ans

La Promo 16-18 et autres actions contre le décrochage

La découverte des métiers et le dispositifs des « ambassadeurs »

L'information sur les métiers et les formations

4. Aperçu: l'orientation des jeunes (2)



Un écosystème riche en initiatives communes soutenues par la région : Cordées de la réussite, Parcours de réussite en études longues...

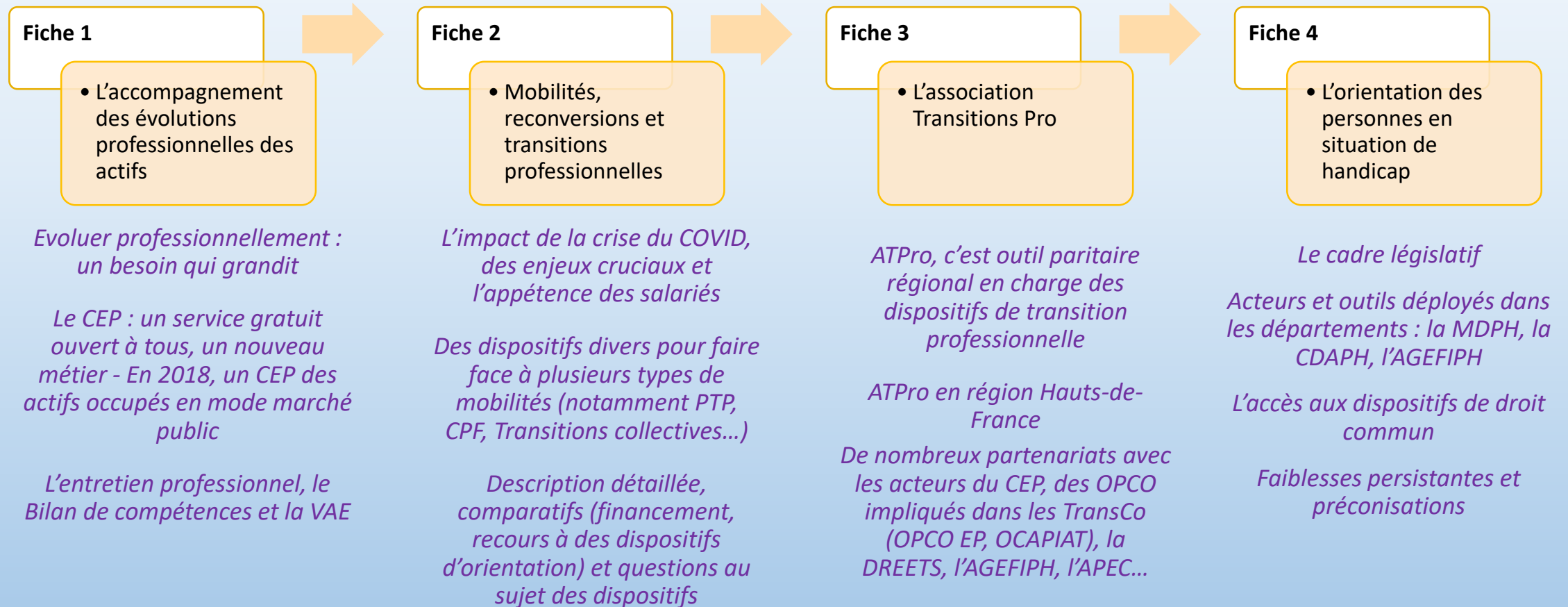
Des initiatives nombreuses propres aux établissements – Les partenariats renforcés avec les lycées, A vous le sup, Oser...

Parcoursup : une base d'information très riche sur la formation supérieure

Un enjeu : familiariser au plus vite les lycéens

Parcoursup, plateforme d'affectation : l'aboutissement d'une orientation réussie ou non ?

4- Aperçu: l'orientation des actifs



5. Les 15 préconisations-phares du projet de rapport-avis : 2 préconisations sur les principes généraux



*Un accompagnement ouvert à tous avant,
pendant et après la formation*

Des moyens renforcés



*Des actions dès le plus jeune âge pour développer les compétences
nécessaires à l'orientation*

Casser les inégalités

5. Les 15 préconisations-phares du projet de rapport-avis :

2 préconisations sur la gouvernance : le Conseil régional, l'Etat en région



Faire évoluer la gouvernance pour renforcer les synergies

Une coordination souple et une démarche de consultation des acteurs et des usagers



Des bilans réguliers des actions menées, rendus publics

Améliorer la lisibilité du SPRO (Service public régional de l'orientation)

5. Les 15 préconisations-phares du projet de rapport-avis :

4 préconisations sur l'orientation des jeunes dès le collège (1)



*Mobiliser la société civile :
des mentors pour l'orientation des jeunes*

Intervenir sur les territoires, en particulier les plus fragiles



*Former les enseignants
à l'orientation en Hauts-de-France
Agir sur les déterminants sociaux*

5. Les 15 préconisations-phares du projet de rapport-avis :

4 préconisations sur l'orientation des jeunes dès le collège (2)



Orientation et décrochage

Améliorer la détection, renforcer le dialogue au lycée et créer des espaces de parole



Se familiariser avec Parcoursup dès le début du lycée

5. Les 15 préconisations-phares du projet de rapport-avis :

5 préconisations sur l'orientation des actifs (1)



Le CEP (Conseil en évolution professionnelle) : changer radicalement d'échelle



Promouvoir le Bilan de compétences, outil de confiance en soi



Renforcer les moyens du PTP (Projet de transition professionnelle), outil d'évolution professionnelle pour les salariés

5. Les 15 préconisations-phares du projet de rapport-avis :

5 préconisations sur l'orientation des actifs (2)



*Un appui financier de la Région
aux salariés ayant un projet d'évolution ou de reconversion
(abondement au CPF)*



*Développer les Transitions collectives pour mieux anticiper les
reconversions*

*Le rôle d'impulsion de la Région, son appui méthodologique et
d'ingénierie*

5. Les 15 préconisations-phares du projet de rapport-avis :

2 préconisations sur l'accompagnement des personnes en situation de handicap



*La formation des enseignants
aux spécificités propres aux handicapés : dans leur formation initiale*



*Un changement de paradigme
pour l'accès aux lieux publics (écoles, universités, transports, etc.)*

Une politique d'investissements « facilitants » plus large

En conclusion : Notre espoir – et notre ambition :

Convaincre de l'importance incontournable et déterminante de l'orientation pour la réussite des projets des personnes, mais aussi de ceux de la collectivité

L'orientation, l'affaire de tous !

La nécessité de changer d'échelle afin que l'orientation dispose de moyens à la hauteur !